

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17 novembre 2020

L'an deux mille vingt du mois de novembre, le dix-sept à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de Beychac et Cailleau dûment convoqués se sont réunis à la maison pour tous sur la convocation qui leur a été adressée par Le Maire.

Étaient présents :

Philippe GARRIGUE, Jacky BIAUJAUD, Sylvie MAFFRE, Benjamin NAVARRO, Bruno ANGELI, Julie MOYA, Vincent QUENNEHEN, Célia GUAUS, Jean-Pierre BALLION, Céline MAZIERES, Stéphane VINCENT, Lucie LAVERGNE, Bruno LA MACCHIA, Jocelyne GANDIL, Henri PUYAU PUYALET, Guy LAZO, Agnès JOUBERT, Pascaline MARY.

Représentés :

Priscilla BRICK ayant donné pouvoir à Sylvie MAFFRE

Secrétaire de séance : Benjamin NAVARRO

Membres en exercice : 19

Nombre de membres
présents : 18

Nombre de membres
représentés : 1

2020-11-01 : Adoption du compte rendu du 13 octobre 2020 ;

Monsieur Le Maire propose aux élus d'adopter le compte rendu du conseil municipal du 13 octobre 2020. Un exemplaire du compte rendu a été remis aux élus.

Monsieur PUYAU PUYALET demande que l'échange relatif à la police municipale soit retracée dans le compte rendu. Aussi, lorsque Monsieur PUYAU PUYALET a demandé quand le recrutement du policier municipal interviendrait, Monsieur Le Maire lui a rappelé qu'il disposait de la durée du mandat pour mettre ce recrutement en œuvre.

Madame MAFFRE souhaite également que son intervention informant que le service de la médiathèque mettait en ligne une page FACEBOOK et un compte INSTAGRAM.

Monsieur Le Maire prend acte de ces observations et demande au Conseil municipal de bien vouloir adopter le compte rendu.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le présent compte rendu.

N° 2020-11-02 : autorisation du Conseil municipal au Maire de saisir le service des Domaines pour l'estimation d'une unité foncière

Monsieur Le Maire demande aux élus de bien vouloir l'autoriser à saisir les services des domaines afin de procéder à l'estimation des parcelles G 373 et G 393 dont les surfaces sont respectivement 1101m² et 87m². Leur acquisition constitue l'opportunité de réaliser notamment des aménagements de voirie qui permettront la mise en sécurité des usagers qu'ils soient piétons ou cyclistes, l'installation de commerces et services de proximité mais également l'embellissement du centre bourg de Cailleau

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

2020-11-03 ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que l'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Il doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Le contenu du règlement intérieur a vocation à fixer des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Le règlement intérieur constitue une véritable législation interne du conseil municipal. Il s'impose en premier lieu aux membres du conseil, qui doivent respecter les procédures qu'il prévoit : le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation de la délibération du conseil municipal.

Monsieur Le Maire propose aux élus l'adoption du règlement intérieur joint à la présente décision.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le présent règlement et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

2020-11-04 : Adhésion au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde

Au regard de notre engagement avec le SDEEG et afin d'être acteur de la gouvernance de ce dernier, il est proposé que nous adhérions directement à ce syndicat pour participer au vote des délibérations des différents collèges concernant notre commune.

Au regard des statuts en vigueur (article 15), il nous appartient de désigner 2 délégués pour siéger au Comité Syndical du SDEEG.

Il est à noter que le montant annuel de l'adhésion s'élève à 50 € par délégué.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que notre collectivité adhère au SDEEG et désigne-le(s) délégué(s) suivant pour la représenter :

- Monsieur Benjamin NAVARRO
- Monsieur Vincent QUENNEHEN.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

2020-11-05 LISTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

2020-10-18	Devis EDITIONS JOCATOP d'un montant de 279.80 euros pour l'achat de fournitures scolaires pour l'école.
2020-10-19	Devis COLACO d'un montant de 741.05 euros pour l'achat de DVD pour la médiathèque.
2020-10-20	Devis FALGUIERES NADINE d'un montant de 1 000 euros pour l'achat d'un tableau pour l'artothèque.
2020-10-21	Devis CAPEM d'un montant de 258.10 euros pour l'achat de matériel de désinfection pour le judo et la danse de l'association REBECA.

2020-10-22	Devis DEFIBRIL d'un montant de 625.56 euros pour la mise en conformité des défibrillateurs.
2020-10-23	Devis RANCELOT CHRISTIANE d'un montant de 800 euros pour l'acquisition d'une œuvre d'art.
2020-10-24	Devis LE GALL d'un montant de 1 300 euros pour l'acquisition de 3 œuvres d'art.
2020-10-25	Devis Imprimerie MIPP d'un montant de 173.38 euros pour la reproduction du plan du PLU.
2020-10-26	Devis AEB (Expert bâtiment) d'un montant de 780 euros pour l'expertise du toit du restaurant scolaire.
2020-10-27	Devis EASY PRINT d'un montant de 1 151.40 euros pour l'achat d'enveloppes au logo de la mairie.
2020-10-28	Devis SERVISUN d'un montant de 776.38 euros pour l'achat de film teinté pour l'école.
2020-10-29	Devis FONDASOL d'un montant de 2 040 euros pour l'étude de sol nécessaire aux ateliers municipaux.
2020-11-01	Devis ANPAA33 d'un montant de 875 euros pour deux interventions de 3h sur la sensibilisation autour de la prévention des pratiques addictives en milieu professionnel.
2020-11-02	Devis TELELEC d'un montant de 340.50 euros pour l'installation d'une station d'accueil LENOVO pour le poste du secrétariat général.
2020-11-03	Devis ELIPRO 33 d'un montant de 304.40 euros pour l'achat de gants pour le restaurant scolaire et le service ménage.

Le Conseil municipal prend acte de la liste des décisions.

TOUR DE TABLE :

Sylvie MAFFRE explique le maintien de l'élection du Conseil Municipal Des Jeunes malgré les mesures gouvernementales prises dans le cadre de la Covid. La communication est notamment réalisée sur la base du flyer, de l'affichage sur les panneaux lumineux et par le biais des réseaux sociaux. **Jocelyne GANDIL** explique que l'information est facilement transmissible à l'école primaire mais qu'en revanche, cela est plus compliqué au collège. Aussi, il appartient à chacun d'entre nous de faire du bouche à oreille afin de diffuser l'information au maximum. La médiathèque a fait l'acquisition d'une nouvelle console de jeu. Le contrat de prêt est naturellement modifié afin de permettre au plus grand nombre de profiter de ce nouveau matériel.

Henri PUYAU PUYALET rappelle la demande de subvention émise par l'association des Hauts de Bayssac pour l'entretien des espaces communs. Monsieur Le Maire précise que celle-ci sera étudiée à l'occasion du prochain conseil.

Bruno ANGELI informe que les travaux prévus à la micro crèche seront réalisés le samedi afin de ne pas perturber l'activité de la structure.

Bruno LA MACCHIA informe que les travaux réalisés route de la Source sont quasiment achevés. Ces derniers satisfont pleinement l'ensemble des riverains dont les propriétés subissaient régulièrement des inondations.

Vincent QUENNEHEN rappelle la commission urbanisme prévue le jeudi 19 novembre à 19h30 à la mairie. Il s'agira de procéder à l'analyse des offres remises dans le cadre de la consultation du bureau d'urbanistes.

Jacky BIAUJAUD exprime sa joie de pouvoir à nouveau participer aux différentes rencontres.

La séance est levée à 19h00.